



La Compagnie des Forestiers recrute :

UN TECHNICIEN DE PARC- H/F

Type de contrat : CDI

Lieu d'emploi : 33 Avenue Jean Monnet 13410 Lambesc

Prise de poste : A pourvoir dès que possible

Email CV & Lettre de motivation :

recrutement@lacompaniedesforestiers.com

<https://lacompaniedesforestiers.com/emploi/>

PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE

La Compagnie des Forestiers, experte depuis 1986 dans la gestion d'espaces naturels et la préservation de la biodiversité, recrute un technicien(ne) de parc pour assurer la gestion, l'entretien et l'organisation du matériel, des véhicules et des fournitures nécessaires à ses chantiers. Rejoignez une équipe expérimentée, dynamique et bienveillante, sérieuse et au service de la nature.

VOS MISSIONS

- Assurer la manutention et le rangement des fournitures de chantier, y compris des végétaux.
- Veiller au bon rangement et à la propreté du parc et des locaux.
- Organiser le suivi du matériel et des véhicules (révisions, équipements de sécurité, kilométrage, carburants, élingues...).
- Assurer la bonne gestion des déchets sur le site (tri, évacuation).
- Participer au suivi des stocks et des consommations (carburants, divers consommables, dont EPI courants).

Vous êtes un acteur essentiel des objectifs de Qualité Sécurité et Environnement de l'entreprise.

VOS COMPÉTENCES

- Être capable de réaliser l'entretien courant du matériel et des véhicules, ainsi que de petites réparations dans les locaux.
- Savoir conduire les engins de manutention et organiser le stockage en sécurité
- Avoir une pratique de base des outils numériques (Excel, Google Drive...)
- Savoir respecter et faire respecter des consignes

VOS QUALITÉS

- Réactif, organisé, respectueux, avec un sens de l'initiative
- En bonne condition physique

CONDITIONS D'EMPLOI

- CDI, Permis B demandé, E souhaité, permis tronçonneuse souhaité,
- Habilitations : Caces R489 cat.3, SST, habilitation électrique (HOBO) exigés, AIPR opérateur souhaité
- Rémunération selon profil et expérience entre 25 et 30 K€
- Poste basé à Lambesc (13)

AVANTAGES

- Participation financière au trajet domicile/travail,
- Primes de repas, de déplacement selon la convention collective du paysage - IDCC 7018
- Accord d'intéressement
- Épargne salariale
- Formations professionnelles fréquentes.

La Compagnie des Forestiers est membre de l'Union Professionnelle du Génie Écologique UPGE, de la Société française d'arboriculture SFA, et du Cercle de qualité de l'arboriculture ornementale SEQUOIA.